

BAN-DE-LAVELINE

Bulletin municipal



JUILLET 2015

BULLETIN MUNICIPAL d'INFORMATIONS

Commune de **BAN-de-LAVELINE**

Numéro 36 – JUILLET 2015

Edité à 800 exemplaires et diffusé gratuitement

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	page 2
En direct du Conseil municipal	page 3
Etat-civil – 1^{er} semestre 2015	page 8
Vie scolaire	page 10
Informations locales	page 13
Réalisations communales	page 16
Les événements du semestre	page 21
Messages associatifs	page 33
Lettre ouverte de l'Harmonie Municipale	page 35
Calendrier des fêtes – 2^{ème} semestre 2015	page 37



Ban de Laveline : 1 328 habitants
Département des Vosges – canton de Saint-Dié-des-Vosges 2

Directeur de la publication : Stéphane DEMANGE, Maire

*Rédaction : Isabelle UHRIG, Rédactrice Principale 1^{ère} classe
et les membres de la commission « communication »*

*Crédit photos : Stéphane DEMANGE, Jean-Michel
MARGRAITTE, Florent SEILER, Christine VALROFF*

Page de couverture : L'aire de jeux rue du Stade

Impression : INTERTRACE – 88100 Pair-et-Grandrupt

MAIRIE : **OUVERTE au PUBLIC du lundi au samedi de 9 à 12 heures**
(l'après-midi UNIQUEMENT sur rendez-vous)

2 place Eugène Grandjean
88520 BAN DE LAVELINE
Tél : 03.29.51.78.01 – Fax : 03.29.51.68.34
E-mail : contact@mairie-bandelaveline.fr

**Site INTERNET *nouvelle formule*, où vous pouvez retrouver toutes les informations
communales et les bulletins municipaux : www.mairie-bandelaveline.fr**

Le MOT du MAIRE

Continuer à investir, avoir confiance en l'avenir.

En 2014 et 2015, les investissements des communes ont été réduits de plus de 20%, du fait des élections municipales et de la baisse des dotations de l'Etat. Cette situation est dramatique pour l'économie et les entreprises.

En parallèle, plus d'une commune sur trois a augmenté les impôts locaux.

Ban-de-Laveline n'est pas dans cette situation. Il faut continuer à investir pour préparer l'avenir de notre village, le moderniser, le rendre plus attrayant, et soutenir l'économie locale. C'est la ligne directrice qui vous a été présentée lors des élections municipales de mars 2014 et qui sera tenue jusqu'au terme du mandat.

Ainsi, le budget 2015, en plus des dépenses normales de fonctionnement, présente un **taux d'investissement exceptionnel de 42,45%** :

- ✚ **la réalisation du terrain multisports et des aires de jeux** (*voir article et photos page 18 à 20*), pour lequel nous avons obtenu le taux maximal de 40 % de subvention de l'Etat
- ✚ **l'effort très important concernant les routes** : cette année verra la réfection totale de la rue du Chauffour, de la rue des Mirabelliers et d'autres portions de routes abîmées (après Velupaire en 2014, les Béchamps en 2013 et la Rochière en 2012). Des garde-corps ont été remplacés et remis aux normes près de l'arrêt de bus et à l'Arboretum de Sorémont. Des enrochements à divers endroits sont en cours de réalisation pour préserver des routes. L'entretien courant des routes continue, avec la nouvelle technique du « blowpatcher », très efficace contre les nids de poule.
- ✚ **l'entretien des bâtiments communaux**, notamment à l'école de Verpellière (réfection de la toiture, construction d'un hangar pour le matériel technique)
- ✚ **des investissements divers** : l'informatisation de la bibliothèque municipale, la réfection du soutènement d'un pont à Raumont, la réfection du crépi de l'église côté sud, des entretiens divers de voirie, le remplacement du toit de l'arrêt de bus du centre, l'intervention d'urgence sur le plafond de la salle des fêtes.

Ce budget a été construit **sans hausses d'impôts** et **sans recours à l'emprunt**.

Dans les prochains mois, vous pourrez noter **quelques changements du plan de circulation dans la commune**, en partenariat avec les services du Conseil Départemental.

Concernant **la nouvelle mairie**, les plans ont été définis avec notre architecte et nous en sommes à l'étape des demandes de subvention.

Quant aux associations, elles savent que la mairie est toujours à leur côté pour soutenir activement leurs projets.

Bon été à toutes et à tous à Ban-de-Laveline !

Le maire, **Stéphane DEMANGE**

En direct du CONSEIL MUNICIPAL ...



SEANCE du 18 DÉCEMBRE 2014 (12 présents, 3 excusés)

- Accord sur la vente au prix de 6 000 euros du matériel d'occasion suivant : tracteur Massey Ferguson de 1991 et ses équipements annexes (saleuse et lame) aux Etablissements Balthazard d'Orbey (68), suite à l'achat d'un nouveau tracteur équipé
- Décision de doubler la contribution communale annuelle à la bibliothèque municipale de Ban-de-Laveline à compter de 2015
- Accord sur une délivrance de bois de 12 m³ à un privé, en dédommagement de dégâts subis par sa parcelle lors de la sortie de grumes communales au printemps 2014
- Accord sur la proposition d'achat du presbytère sis 6 place Eugène Grandjean et autorisation donnée au maire de signer le compromis de vente et les pièces nécessaires

SEANCE du 29 JANVIER 2015 (15 présents)

- Décision de retenir la candidature du cabinet ASP Architecture de Saint-Dié (88) pour les travaux de restructuration et d'aménagements des nouveaux locaux de la mairie
- Validation de la liste des lauréats des « illuminations 2014 » proposée par le jury du comité consultatif suite à sa tournée du 26 décembre 2014 (prix de 25 €)
 - *BERGAMASCHI Jean-Jacques – 29 Québrux*
 - *DOCQUIER Denis – 72 bis rue de Verpellière*
 - *FLEURENCE Patrice – 18 Marimont*
 - *MAURY Stéphane – 11 Haut de Raumont*
 - *GERARD Cédric – 3 chemin du Chauffour*
 - *CUNIN Agnès – 38 Velupaire*
 - *HENRY Michel – 25 Haut de Raumont*
 - *HUCK Jane – 5 Lauterupt*
 - *LEMAIRE Bernard – 6 rue des Béchamps*
 - *MANGEL Jean-Christophe – 21 La Praye*
 - *PERRIN Claude – 28 rue de la Costelle*
 - *REGNIER Yannick – 1 chemin du Sepnat*
 - *SATORI Francis – 50 La Grande Voye*

- SAYER Sabine – 2 rue des Mirabelliers
- SCHNEIER Bernard – 3 chemin du Breuil
- Validation d'une convention d'adhésion au service de médecine préventive proposée par le Centre de Gestion des Vosges pour le personnel communal
- Déclassement de la parcelle B 3016 de 100 m², issue du domaine public (près du presbytère) en vue de la régularisation de sa cession à un particulier (cession et bornage approuvés par délibération du Conseil municipal le 16 septembre 2010)
- **Décision de mettre gracieusement la salle des fêtes à disposition des associations lavelinoises à but non lucratif, ceci afin de soutenir au mieux le tissu associatif local ; seuls leur seront désormais facturés les frais de gaz (chauffage/cuisson)**
- Prise en charge par l'assurance communale du sinistre automobile d'un agent recenseur, survenu lors de sa mission de recensement
- Avis favorable à la demande d'adhésion auprès du SDANC (Syndicat Mixte d'Assainissement Non Collectif) des communes de Hergugney et de Repel et à la demande de retrait de la commune d'Aulnois
- Avis favorable à la demande d'adhésion auprès du SMIC (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale) de la commune de Saint-Remimont, des Syndicats Intercommunaux des Eaux de Froide Fontaine et des Eaux de la Manoise, du SIVOM Haute-Vallée de l'Aroffe et du Syndicat Mixte Voix Verte des Hautes Vosges

Question diverse :

Rappel de la **consultation des Lorrains** au sujet du projet de réalisation de la gare d'interconnexion TGV-TER de Vandières **dimanche 1^{er} février 2015** : bureau de vote ouvert à la salle des fêtes de 8 à 18h, aux électeurs figurant sur la liste électorale arrêtée au 28 février 2014

SEANCE du 26 FÉVRIER 2015 (14 présents, 1 excusé)

- Décision d'attribuer les travaux de création d'une aire de jeux et de rencontres intergénérationnelles (lots n° 1 « implantation de structures de jeux métalliques, d'un terrain multisports et d'un terrain de football de loisir » et n° 2 « aménagement paysager) à l'entreprise HUSSON de Lapoutroie (68) ; cet aménagement, *subventionné par l'Etat à hauteur de 40 %*, sera réalisé sur le secteur du Pré des Hières, à proximité immédiate du centre sportif, du Groupe scolaire et de la Maison de Santé Rurale, sur une superficie de 5 000 m²



Signature en mairie du contrat « emploi d'avenir » de Julie THOMAS - 6 mars 2015

- Décision de conclure un contrat « emploi d'avenir » (secteur technique), *subventionné par l'Etat à hauteur de 75 %*, à effet du 16 mars 2015, à raison de 24h par semaine

- Validation d'une convention avec la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges, pour l'instruction des demandes d'urbanisme sur Ban-de-Laveline à compter du 1^{er} juillet 2015, l'Etat (via la D.D.T) n'assurant plus cette fonction après cette date

SEANCE du 31 MARS 2015 (15 présents)

1. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2014, service de l'**EAU** :
 - Exploitation : excédent de 360 159.67 €
 - Investissement: déficit de 10 476.00 €

(d'où 10 476 € affectés en couverture du déficit d'investissement et 349 683.67 € affectés à l'excédent reporté de fonctionnement)
2. Vote du budget primitif 2015 du service de l'**EAU** :
 - EXPLOITATION : dépenses : 159 342 € recettes : 443 014 €
 - INVESTISSEMENT : dépenses : 102 437 € recettes : 102 437 €
3. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2014, patrimoine **FORESTIER** :
 - Fonctionnement : excédent de 644 310.02 €
 - Investissement : déficit de 45 390.60 €

(d'où 45 390.60 € affectés en couverture du déficit d'investissement et 598 919.42 € affectés à l'excédent reporté de fonctionnement)
4. Vote du budget primitif 2015 du patrimoine **FORESTIER** :
 - FONCTIONNEMENT : dépenses : 239 200 € recettes : 698 919 €
 - INVESTISSEMENT : dépenses : 150 391 € recettes : 150 391 €
5. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2014, budget **GENERAL** :
 - Fonctionnement : excédent de 310 955.24 €
(affectés à l'excédent reporté de fonctionnement)
 - Investissement : excédent de 2 857.42 €
(affectés à l'excédent reporté d'investissement)
6. Vote du budget primitif 2015 du budget **GENERAL** :
 - FONCTIONNEMENT : dépenses : 1 269 036 € recettes : 1 269 036 €
 - INVESTISSEMENT : dépenses : 641 610 € recettes : 641 610 €
7. Maintien sur 2015 et **pour la septième année consécutive** du taux d'imposition des 4 taxes directes locales :
 - Taxe d'habitation : 21.54 %
 - Taxe foncière (bâti) : 16.04 %
 - Taxe foncière (non bâti) : 34.69 %
 - Taux CFE taux relais) : 17.65 %
8. Vote des contributions syndicales suivantes pour 2015 :
 - 1 574 € au Syndicat mixte du Parc des Ballons des Vosges
 - 31 197 € au Syndicat départemental d'Incendie et de Secours
 - 90 € au Syndicat mixte départemental d'assainissement non collectif
 - 586 € au Syndicat mixte pour l'informatisation communale
9. Etablissement du programme de travaux à effectuer en forêt communale sur 2015 (sur proposition de l'ONF)

10. Etablissement du programme de travaux d'investissement VOIRIE sur le budget général – programme 2015 : chemin du Chauffour, rue des Mirabelliers, portions de voies à La Truche et à Hautgoutte) – et demande de subvention au Conseil Départemental
11. Approbation de conventions à passer avec trois particuliers pour l'occupation provisoire précaire de terrains communaux, sur la période du 23 avril 2015 au 22 avril 2016
12. Avis favorable à la demande d'adhésion de la commune de HOUECOURT au SMIC des Vosges (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale
13. Motion contre les fermetures répétées du bureau de poste de Ban-de-Laveline

SEANCE du 07 MAI 2015 (12 présents, 2 excusés, 1 absent)

- Rejet de l'avenant au marché « étude du schéma de distribution d'eau potable », proposé par le cabinet BEREST de Colmar pour tenir compte d'un dépassement de durée sur la partie « relevé sur le terrain des branchements d'eau potable»
- Approbation d'une coupe d'amélioration dans les parcelles communales 53 et 55, proposée par l'ONF pour 2016
- Validation d'une modification d'un bail à ferme, portant sur la consistance des parcelles communales louées (sans changement du total de la superficie)
- Refacturation aux services concernés de la confection du panneau d'information sur les jours et heures d'ouverture de l'ADMR et du Relais Services Publics, locataires du bâtiment communal sis 17 rue du 11 Novembre
- Décision de faire réaliser par l'imprimerie INTERTRACE de Vanifosse un plan général de la commune précis, à la fois esthétique et informatif
- Adhésion au groupement de commandes « diagnostic accessibilité » proposé par la Communauté de communes Fave Meurthe Galilée
- Accord d'une remise exceptionnelle de 150 € sur une mensualité de loyer pour les locataires du 15 rue de la Costelle (en contrepartie de travaux à réaliser dans le logement)
- Décision d'exercer le droit de préemption communal pour l'achat des parcelles B 2258 et 2259 lieudit « Au Charlet », qui présentent un intérêt pour la commune



SEANCE du 17 JUIN 2015 (15 présents)

- Attribution des travaux 2015 de dégagement et de relèvement de pincettes de protection en forêt communale à l'entreprise FORET CLEAN de Gemaingoutte (88)
- Adoption du rapport sur l'eau 2014 (*1 exemplaire consultable en mairie*)
- Approbation d'une convention avec un privé, relative à l'occupation provisoire précaire d'un terrain communal jusqu'au 22 avril 2016 inclus
- Décision d'incorporer dans le domaine privé communal le bien sans maître sis 35 Marimont, aux fins de cession
- Accord d'encaissement sur le budget communal de chèques d'indemnisation d'organismes d'assurance

Elections départementales des 22 et 29 mars 2015

976 électeurs inscrits sur la liste électorale 2015 de Ban-de-Laveline

1^{er} tour :

545 votants

16 bulletins blancs, 9 nuls

520 suffrages valablement exprimés

Binôme ANDREOLETTI/BRALLET : 26 voix

Binôme BEDEL/PRIVAT : 273 voix

Binôme TOMASI/TOMASO : 157 voix

Binôme LALANDRE/URBES : 64 voix

2^{ème} tour :

550 votants

31 bulletins blancs, 20 nuls

499 suffrages valablement exprimés

Binôme BEDEL/PRIVAT : 340 voix

Binôme TOMASI/TOMASO : 159 voix



Le conseiller départemental **Roland BEDEL**
et son remplaçant **Stéphane DEMANGE**

Communiqué du maire Stéphane DEMANGE :

« Lors des élections de mars dernier, Caroline PRIVAT et Roland BEDEL ont été élus conseillers départementaux du canton de Saint-Dié-des-Vosges 2.

*A cette occasion, **j'ai été élu conseiller départemental remplaçant de Monsieur BEDEL.***

Cela me permettra de mieux connaître le fonctionnement du Conseil Départemental et de défendre au mieux les intérêts des communes rurales de notre canton, en collaboration étroite avec le conseiller titulaire Roland BEDEL avec qui j'ai fait équipe.

En tant que remplaçant, je ne siège pas à Epinal et ne perçois naturellement aucune indemnité, mais je conçois cette fonction comme un plus dans l'exercice de mon mandat de maire, un plus qui ne peut être que favorable à notre commune. »



ETAT-CIVIL - 1er semestre 2015

♥ **NAISSANCE** de



Julian	chez Vincent ACCILI et Gaëlle STEINMULLER 19 rue du 11 Novembre	21 février 2015
Jade	chez Anthony HOLLARD et Vanessa MAILLOU 3 rue du Stade	05 mars 2015
Maëly	chez Morgan LALEVÉE et Aurélia BARBE 29 rue du 8 Mai	07 juin 2015
Eden	chez Sandra RAYOT 32 rue de Verpellière	17 juin 2015

Bienvenue à ces jeunes Lavelinois et félicitations à leurs parents

♥ **MARIAGE** de



Jean Charles GUITREAU et **Ginette GRADT**, 20 Québrux 02 mai 2015

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

♥ **DECES** de

Paul MARCHAL (85 ans)	22 rue de la Petite Côte	08 février 2015
Lucile BLAISON veuve VOINSON (94 ans)	27 Haut de Raumont	02 mars 2015
Gilbert DUPONCHEL (96 ans)	11 rue de Verpellière	07 mars 2015
Charlotte ALBINOLA épouse TAILLARD (77 ans)	25 Québrux	09 mars 2015
Marcelle PIERRAT veuve RAGAZZOLI (92 ans)	40 La Grand'Voye	22 mars 2015
Mariette WEISROCK veuve ANCEL (74 ans)	23 Québrux	22 juin 2015



Nos condoléances aux familles

**Début mars 2015, nos deux DOYENS s'en sont allés...
à cinq jours d'intervalle...**



Lucile VOINSON, lors de son 90^{ème} anniversaire

Lucile VOINSON est née le 10 juillet 1920, dans la maison du Haut de Raumont, où elle passera toute sa vie...

La famille est nombreuse et elle participe très jeune aux travaux de la ferme, d'autant plus que son père meurt alors qu'elle n'a que 17 ans.

Au début des années 1940, elle épouse Marcel VOINSON dont elle aura un fils, Gérard.

Elle travaille aux tissages MARCHAL jusqu'à la fermeture. Elle y descend à pied par tous les temps et lorsqu'elle rentre, il lui faut encore s'occuper de la basse-cour, des moutons, traire les vaches à la main, et baratter le beurre.

En 1999, elle perd son mari malade depuis une dizaine d'années et qu'elle a accompagné jusqu'au bout.

En 2000, elle se sépare de ses vaches, elle a alors 80 ans ... mais continue à s'occuper de la basse-cour, cultive son potager, ses fleurs et cuisine beaucoup pour sa famille et ses amis.

Elle tricote, lit son missel chaque matin, récite le chapelet, suit régulièrement « Questions pour un champion » et les actualités. C'est aussi une excellente « cliente » de la bibliothèque : 7 livres par quinzaine, que sa belle-fille va lui chercher. Ses goûts vont vers les romans et les policiers. Elle est très entourée par les membres de sa famille qui viennent chaque jour l'aider, et trouvent auprès d'elle la chaleur d'un véritable accueil.

Pour reprendre l'expression de son fils :

« Ce fut une sainte femme qui, malgré toutes les difficultés, a eu une belle vie ».

Gilbert DUPONCHEL est né le 14 février 1919, « le jour de la saint Valentin », aimait-il souligner...

Lycéen et universitaire brillant malgré de sérieux soucis de santé durant l'adolescence, il est réformé et nommé sur un poste d'instituteur en octobre 1939.

Il connaît l'exode en Vendée puis, de retour à Fécamp, s'engage dans une longue carrière d'enseignant : français, histoire, anglais.

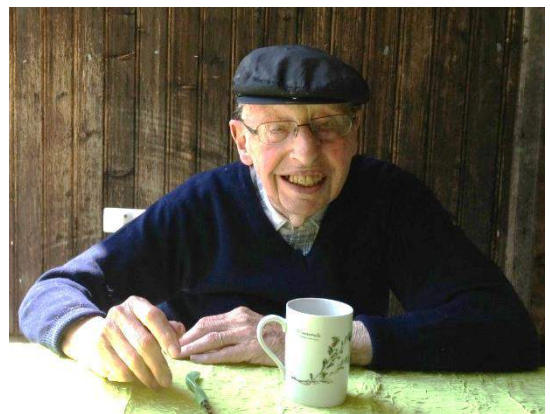
Il est réputé pour être sévère mais très pédagogue.

En 1950, il est à l'initiative d'un des premiers échanges scolaires avec l'Angleterre ... pendant les vacances !

En 1953, il épouse une collègue professeur et en 1960 naît leur fille Marie-France.

Ce sont les choix professionnels de cette dernière, devenue pharmacienne, qui incitent M. et Mme DUPONCHEL à s'installer dans les Vosges afin de se rapprocher d'elle.

M. DUPONCHEL laisse le souvenir d'un homme très cultivé, curieux de tout, passionné de lecture et de musique classique, toujours prêt à partager ses grandes connaissances et ... l'amour de son jardin.



Gilbert DUPONCHEL, chez sa fille

VIE SCOLAIRE

Dans le cadre de la deuxième biennale de la Chanson « Jeune Public », organisée par Scènes Vosges et la Compagnie Philippe Roussel, l'école a contacté **Gérard DALTON** (auteur - compositeur et interprète) pour un après-midi musical le **2 février 2015**.



Enthousiasme et bonne participation des enfants qui ont chanté, mimé et même dansé à l'écoute du répertoire de l'artiste.

Gérard DALTON a entraîné les élèves dans le grenier de son enfance en les faisant rêver et voyager à travers ses histoires, ses chansons et ses interprétations musicales.



Les enseignantes remercient vivement la commune de Ban-de-Laveline pour la mise à disposition de la salle des fêtes et l'association Le Ban'c des Ecoles pour le financement du spectacle.

Un élevage original à l'école

Depuis la rentrée, la classe de CP fait un étrange élevage...



... de **PHASMES** *

Ils se nourrissent de feuilles de ronce, font sûrement la fête la nuit car ils dorment toute la journée, et depuis février, pondent, pondent, pondent ...



De ces nombreux œufs, sont sortis nos premiers bébés, début mai ...



* **Les PHASMES**, également appelés « bâtons du Diable », sont des insectes herbivores, situés au bas de la chaîne alimentaire. Pour survivre, ils se fondent dans leur environnement en imitant à la perfection des brindilles (avec toutes leurs particularités : taille, nœuds, cicatrices des feuilles), des feuilles mortes ou vertes, voire des lichens.

Ce camouflage est poussé jusque dans leur façon de se mouvoir, puisqu'ils se déplacent lentement, par à-coups, comme une branche ballottée par le vent. La plupart peuvent également rester parfaitement immobiles pendant des heures.

FÊTE de l'ÉCOLE

Samedi matin 20 juin 2015, les familles ont pu assister au **spectacle de fin d'année**, donné par les élèves du Groupe scolaire au Centre sportif, rue du stade.

Les enfants ont été très applaudis.

Le spectacle a été suivi de la kermesse, organisée par le Comité des fêtes.



A 11h30, le maire Stéphane DEMANGE a procédé à la **cérémonie annuelle de remise des dictionnaires** aux 15 élèves de CM2, événement qui marque leur passage entre le primaire et le secondaire.



INFORMATIONS LOCALES

Le SIVU Télévision de la région de Saint-Dié, en cours de dissolution, ne prend plus les appels pour les problèmes de réception de la TNT.

Les **télespectateurs** qui rencontrent des **problèmes de réception avec leur antenne** doivent désormais s'adresser à l'**Agence Nationale des Fréquences (ANFR*)** :

TEL : 0 970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local)

Par Internet, <http://www.recevoirlatnt.fr> puis [comment-faire/problemes-de-reception/](#)

Un didacticiel les aidera à identifier les problèmes et effectuer les vérifications de base.

Ils peuvent aussi regarder la FAQ (foire aux questions) qui est très bien fournie.



La **SPA Dédotienne - Les Moîtreses à Saint-Dié-des-Vosges**

accueille les animaux errant sur notre commune

Fourrière ouverte au public tous les jours de 15 à 18h

Un service d'urgence fonctionne 24h/24 et 7j/7

pour la capture des animaux errants ou dangereux

TEL : 06 73 50 70 97 ou 06 26 73 20 89 ou 07 71 03 37 97

Dépôt de GROS VOLUME à la DÉCHETTERIE de Neuvillers sur Fave

Possible uniquement le lundi ou le mercredi sur demande préalable

(formulaire disponible en mairie) à faire 2 semaines avant le dépôt.

Seule la Communauté de Communes Fave Meurthe Galilée à Remomeix valide ces demandes car elle est la seule à les centraliser

TEL 03 29 51 64 01

Si cette formalité n'est pas respectée, les usagers peuvent se voir refuser l'accès à la déchetterie, car les rotations de bennes doivent être anticipées, afin de ne pas pénaliser les autres déposants.



A compter de septembre 2015, le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) tiendra une **permanence en mairie chaque 1^{er} mardi du mois, de 10 à 11h**. Evelyne HOUVION se tiendra à votre disposition pour toute question ou tout renseignement.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de la Mairie - TEL 03 29 51 78 01



Geste solidaire

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ?

Videz vos placards au service d'une grande cause

et donnez à la Croix-Rouge

15 rue du Maréchal Foch – Saint-Dié-des-Vosges

les mardis matins de 9 à 11h et les jeudis après-midis de 14 à 16h30

Les collégiens et lycéens (jusqu'à 16 ans) peuvent s'inscrire en mairie **jusqu'au 31 juillet**, pour bénéficier de la **gratuité** de la **vignette de bus scolaire** (pour la carte de transport, s'inscrire sur www.vosges.fr)

La vignette devra être retirée en mairie **durant la semaine précédant la rentrée scolaire.**

(la vignette reste à la charge de la famille si l'élève fréquente un établissement **PRIVÉ** et ne peut justifier du suivi d'une matière non proposée dans le public)

Aucune demande reçue hors délai ne sera prise en compte et la famille devra alors s'acquitter du paiement de la vignette directement auprès du Centre des Impôts place Jules Ferry à Saint-Dié-des-Vosges



PIÉTONS, pensez à votre SÉCURITÉ

quand vous circulez de nuit,
(et en hiver, la nuit tombe dès 16h30...)

SOYEZ VISIBLES des **AUTOMOBILISTES**
en portant un vêtement ou un équipement **FLUO**



Les **INSCRIPTIONS CANTINE** pour la semaine de la rentrée seront reçues en **MAIRIE** jusqu'au **MERCREDI 26 AOUT**
TEL 03 29 51 78 01

Et toujours les rendez-vous gourmands « **A table avec les paysans !** »



Chaque **2^{ème} dimanche du mois**, de mai à octobre, au camping de Gemaingoutte pour y faire son marché ou déguster sur place ...

Animation musicale différente chaque mois



Le dépôt sauvage de DÉCHETS et le non ramassage des DÉJECTIONS CANINES sont désormais considérés comme des contraventions de 3^{ème} classe et punis de 450 € d'amende



La destruction des chardons, végétal nuisible, est **OBLIGATOIRE** (arrêté ministériel du 31 juillet 2000) et doit être effectuée par le propriétaire de la parcelle concernée dès leur apparition



Les **TRAVAUX BRUYANTS** sont autorisés :

- *les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- *les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- *les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

La vidange des piscines individuelles est à faire un mois après chloration, afin d'éviter la pollution



PLANTATIONS situées entre 2 propriétés privées :

Distances légales :

- * 2 m de la limite de propriété pour les plantations destinées à dépasser 2 m de hauteur
- * 0.50 m de la limite de propriété pour les plantations ne devant pas dépasser 2 m de hauteur



Penser à élaguer les **BRANCHES GÊNANTES** qui empiètent sur le domaine public, ou chez les voisins

Actions communales



Le garage **BALTHAZARD** d'Orbey (68) a livré le 25 mars un **tracteur neuf** MAILLEUX/DEUTZ-FAHR, équipé d'une benne MAILLEUX, d'une saleuse et lame à neige VILLETON.

L'ancien tracteur MASSEY FERGUSON, âgé de 24 ans, repris par le garage BALTHAZARD, a quitté les locaux communaux le même jour.



AVANT



APRES

Remise en peinture extérieure de la **façade du gymnase** par les agents communaux Bruno BANDESAPT et Christian GUILLAUMÉ.



Le **calvaire de Coinchimont**, embouti par un véhicule le 20 janvier 2015, a fait l'objet d'une réfection par un tailleur de pierre de Sauley-sur-Meurthe (**entreprise B. GÉRARD**)



Fleurissement du village

ici, la grotte face au cimetière

et le Monument aux Morts rue du 8 Mai

Une réalisation conforme aux engagements de la nouvelle équipe municipale :

l'aire de jeux, de sports et de rencontres

Promesse tenue avec l'ouverture, depuis le 21 juin, du terrain multisports, des aires de jeux pour les enfants et du terrain de foot de loisir.

Cet équipement, d'une qualité exceptionnelle, est un atout très important pour notre commune, pour son attractivité et son image ; il vient intelligemment compléter la salle de sports, les terrains de tennis et de pétanque, et bien sûr l'école.

Mais c'est avant tout en pensant aux familles, aux enfants, aux jeunes de notre commune que cette aire a été conçue.

Sans oublier les moins jeunes, car cette aire de jeux est également une aire de rencontres entre les générations.

LES ÉQUIPEMENTS présents :

- le **terrain multisports**, en gazon synthétique, qui permet de jouer au football, au handball et au basket



- la **zone des 8 – 12 ans**, avec des jeux d'escalade, de glisse, de rotation, des balançoires, et une table de ping-pong



- la **zone des 3 – 8 ans**, avec une grande structure d'escalade et de glisse adaptée aux petits, une balançoire nid d'oiseau et une balancelle



- un **terrain de foot de loisir**, sur herbe naturelle



- des **bancs** et des **tables de pique-nique**
- une **fontaine d'eau potable**, indispensable pour se désaltérer, se laver les mains ou soigner les petites blessures

Pour le bien-être de tous, les règles suivantes s'appliquent sur l'aire de jeux :

*De plus, pour la sécurité des petits, la zone est **INTERDITE aux vélos**.*

Un arceau à vélos sera prochainement installé.



Les entreprises locales qui sont intervenues :

- **Pernot-Dubreuil**, d'Anould, pour la préparation des sols, le macadam et les bordures
- Les jeux et le terrain multisports viennent de l'entreprise **Husson**, de Lapoutroie - 68, qui est une référence de très grande qualité reconnue au plan national et international
- **Reflets Paysages**, dont le responsable est un jeune chef d'entreprise nouvellement installé à Ban-de-Laveline (J.C. Georges - Omégoutte)



Les pelouses sont en cours et les arbres seront plantés à l'automne



Les EVENEMENTS du SEMESTRE

Verre de la Nouvelle année – **vendredi 16 janvier 2015**



Le maire **Stéphane DEMANGE**, entouré de **Roland BEDEL**, Conseiller Général, et des **membres du Conseil municipal**, a présenté ses vœux à la population lavelinoise, cordialement invitée à la salle des fêtes pour l'occasion. Il a présenté le bilan de l'année 2014 et présenté les projets 2015. La cérémonie a été suivie d'un apéritif dînatoire.



Associations, commerçants, citoyens, les Lavelinois ont été nombreux à honorer l'invitation du premier magistrat de la commune



Réunion du nouveau Comité des Fêtes – 23 janvier 2015



Créé à l'automne 2014 sous l'égide de **Cyril HUMMEL**,
le Comité des Fêtes,
qui remplace désormais l'association « Le Ban'c des Ecoles »,
organise depuis cette année les festivités suivantes :

Bal masqué, kermesse de l'école, fête de la musique, marche d'automne et, en collaboration avec la section Bûre de l'ASCB, la tournée de Saint-Nicolas dans les hameaux du village.



Le bal masqué du 21 février 2015 a connu un franc succès

Réunion de la section « Bibliothèque/Histoire Locale »
de l'ASCB - 31 janvier 2015



A l'ordre du jour : Préparation du programme 2015...
dont le **DIAPORAMA sur la NATURE**,
présenté par **André ANTOINE** le 15 février 2015
à la salle des fêtes

Fête des 35 ans de la bibliothèque – 28 février 2015

Gilles LAPORTE, écrivain, scénariste et conférencier bien connu,
a fait l'honneur de venir jusqu'à Ban-de-Laveline pour partager cet anniversaire
avec les bénévoles



Un délicieux gâteau en croquant avec 35 choux,
réalisé par **Thierry BÉCHERAND**,
a accompagné l'événement !

Concours de tarot – 1^{er} mars 2015



Les compétiteurs ont été nombreux à répondre à l'appel du **club de tarot**, présidé par **Claude VOINSON**, pour cette rencontre annuelle à la salle des fêtes



Stage self control – 1^{er} mars 2015



La formation, organisée par la **section « judo » de l'ASCB**, s'est déroulée au centre sportif

Envie de pratiquer le **judo** (dès 4 ans),
mais aussi le **jujitsu self-défense**, le **taïso** (gymnastique) ?

Venez nous rendre visite à la salle des sports de Ban de Laveline,
le **jeudi** à partir de **18h00**, et le **vendredi** dès **17h15**
pour assister à nos cours, dispensés par un professeur diplômé d'état

Saison théâtrale 2015 de l'ASCB – mars 2015
Salle des fêtes



Section des Adultes – Représentation du 14 mars (pièce « **Projet X23** » de Stéphane TITECA)



Le public, toujours très nombreux et enthousiaste

Les Baladins ont accueilli plus de 1 000 spectateurs sur les 7 représentations de 2015 !



La **Section des Jeunes** (33 membres) a joué 3 pièces – Représentation du 15 mars

Marché de Pâques – 29 mars 2015



Les stands de ce marché organisé au Centre sportif par l'Amicale des Sapeurs-pompiers offraient un large choix et ont eu beaucoup de succès



Stand de fromages fermiers et de safran (Ferme des Calys à Wisembach)

A noter : la grande qualité des réalisations artisanales

Nouveauté 2015 :
les stands de produits ALIMENTAIRES LOCAUX :
charcuteries, fromages, vins, confiseries...

Bourse vêtements été/jouets de l'AIBLL – du 10 au 12 avril 2015



Cette **28^{ème} édition** a connu une belle fréquentation, mais un volume de vente inférieur à celui de 2014 malgré la présence de très belles pièces



Les 3h VTT de la section Gali'Vélo de l'ASCB – 12 avril 2015



La **6^{ème} édition des 3H VTT du Sentier des Vaches** s'est déroulée sous le soleil et dans un climat très convivial : 78 participants, 26 équipes sur le grand parcours et 12 sur le petit parcours.

Signalisation humoristique sur les circuits, participation active et drôle de la troupe théâtrale ACTE de Saint-Dié et animation musicale du groupe CHAVEIGNE (musique traditionnelle)...sans oublier la trentaine de bénévoles.

Merci à tous ceux qui ont fait de ce rendez-vous 2015 une réussite !

Concert des WOODY'S – 25 avril 2015

L'événement laissera d'excellents souvenirs tant au public qu'aux musiciens.

Le Folk Irlandais était d'un niveau élevé et **Les Woody's**, avec leurs reprises pop-rock des années 1970 à 1990, ont apprécié de jouer devant une salle comble et sur une très belle scène !

Les organisateurs « Les Délices De Quentin » ont déjà des idées pour l'année prochaine...



Ambiance survoltée pour le premier concert lavelinois du groupe de musique amateurs « pop-rock », présidé par **Frédéric DELPECH**



Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 – 8 mai 2015



Les habitants et les élus présents se sont recueillis à la mémoire des victimes de la seconde guerre mondiale et ont pu partager l'intensité du moment, lorsque le maire, **Stéphane DEMANGE**, accompagné de personnalités locales (notamment **Caroline PRIVAT**, Conseillère départementale, adjointe au maire de Saint-Dié-des-Vosges et **Jérôme CONROY**, Inspecteur de l'Education Nationale), a déposé une gerbe au monument Jeanne d'Arc puis au monument aux Morts.



Dans son discours, le maire a rappelé « la fin des combats », évoqué « les souffrances des familles, les victimes des bombardements, les prisonniers de guerre, les internés, les déportés, les morts » et invité chacun à se souvenir : « c'est dans la souffrance d'hier qu'ont germé l'incommensurable désir de paix et l'irréversible besoin d'Europe ».

Ces cérémonies ont également été appréciées par le public grâce à la présence :

- des **sapeurs-pompiers** de la commune, qui ont donné encore plus de sens à cette journée, notamment lors du défilé entre les deux monuments patriotiques de la commune
- de l'**Harmonie municipale**, dont les tambours, cuivres et instruments à vent ont été sollicités par le Chef d'orchestre, Marcel COSYNS
- de la **chorale du Val de Galilée**, sous la direction de Marie-Claude Perrin, qui a ému le public et joliment terminé cet hommage 2015 avec son Ode à la joie, devenu l'hymne officiel de l'Union européenne

Les cérémonies patriotiques, débutées à La Croix-aux-Mines, se sont poursuivies dans le même esprit de recueillement, sur les communes de Gemaingoutte et Wisembach.

Concert de Printemps – 09 mai 2015



Marcel COSYNS, le chef d'orchestre, et les musiciens de l'**Harmonie municipale**, avaient donné rendez-vous au public pour le **CONCERT de PRINTEMPS**, avec un programme très diversifié mêlant morceaux modernes et anciens, pour le plus grand plaisir de tous



D'ores et déjà, les amateurs de musique peuvent réserver leur **soirée du 10 octobre 2015** : un grand spectacle sera donné dans le cadre du **CONCERT d'AUTOMNE** : La chorale de Ban-de-Laveline, l'Harmonie municipale et la chorale « la Clé des champs » de Raon-l'Etape s'allieront pour cette belle occasion, réunissant ainsi une cinquantaine de choristes et une quarantaine de musiciens. Le lieu reste encore à préciser.

RANDO QUAD – 17 mai 2015



Avant le départ, Le Président de la section Bûre de l'ASCB, **Bruno FERRY**, donne ses dernières consignes aux 62 participants



Après un parcours de promenade de 60 km sur quatre communes, tous les quadeurs, enchantés des paysages traversés, sont revenus à la salle des fêtes pour un bon repas.

La remise d'une coupe à chacun a clos cette journée conviviale, durant laquelle l'esprit de compétition n'avait aucune place.

Concours de pétanque – 17 mai 2015



Proposé par la section « détente et loisirs » de l'ASCB

Prochaines dates :

19 juillet

09 août

06 septembre



Réception des lauréats « maisons propres et fleuries » et « illuminations » 2014 – 30 mai 2015



Les heureux **lauréats 2014** entourant le maire **Stéphane DEMANGE**, à la salle Aquilina

Comme chaque année, les photos des résidences fleuries ont été remises aux récipiendaires.

Messages associatifs

Chassez votre stress quotidien, les **STRAY BOOTS** sont une association créée pour se faire plaisir.

Composée aujourd'hui d'un groupe d'une trentaine de personnes âgées de 17 à 75 ans, la **Danse Country & Line** est conviviale.

Dansée seul ou en couple, elle est accessible à tous.

Elle mélange les genres sur des rythmes country, rock, celtique, samba, polka, two-Step, valse, Cha-Cha, Night-Club, ...

La Danse Country & line est reconnue officiellement aux Jeux Mondiaux des Sports de Danse.



Alors si vous souhaitez découvrir cet univers, faire une activité physique et rencontrer des gens sympathiques, **le club de BAN-DE-LAVELINE vous attend MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2015 à 19h30** salle des fêtes pour sa **soirée « portes ouvertes »**



Atelier DANSES FOLK traditionnelles (polka, scottish, mazurka, valeses...)



Venez nous rejoindre à l'atelier FOLK

salle des fêtes de Ban-de-Laveline, **à partir du JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015 à 20 heures**
(2 premières séances « découverte » offertes, cotisation annuelle 30 €, animation musicale du groupe CHAVEIGNE une fois par trimestre)

BIBLIOTHEQUE/HISTOIRE LOCALE ASCB

Informatisation de la bibliothèque

Avec l'achat d'un ordinateur et d'un lecteur de codes-barres par la municipalité, et l'installation d'un logiciel spécial bibliothèques, par la Médiathèque Départementale des Vosges, les bénévoles pourront accueillir les lecteurs avec plus de rapidité.

L'important travail de saisie de toutes les informations s'effectue dès à présent pour être opérationnel à la rentrée de septembre.

Une nouvelle avancée pour tous !

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2015 :

Journée du patrimoine « Zoom sur le Centre du village »

Circuit pédestre de 2,500 km

- Départs de 10h à 15h, salle Aquilina, près de la mairie.
- Circuit commenté par des membres du groupe d'Histoire Locale.
- **Exposition** salle Aquilina, de reproductions de photos et cartes postale anciennes, illustrant les changements liés aux nombreuses activités artisanales et commerciales depuis deux siècles dans ce secteur.
- **Un quizz** sera proposé au retour de la balade pour tester vos connaissances sur le village. Tirages au sort et récompenses pour les meilleures réponses.
- **Buvette de 10 à 18h près de la salle Aquilina.**

Venez nombreux en famille pour découvrir ce secteur chargé d'Histoire.

Possibilité de visiter le Haut-Fer de M. CASAL, 11 rue des Aulnes sur RV : 03 29 51 79 98

Début Octobre
FIG
Pays invité
L'Australie

Novembre
Dans le cadre de « Rencontre avec les sens » en partenariat avec la MDV :
Atelier découverte, avec les scolaires.

Collecte de documents

L'exposition 2016,

retracera la rétrospective de l'Association Sportive et Culturelle de Ban-de-Laveline.

Toutes les personnes ayant des documents et des photos concernant cette grande association peuvent, dès à présent, prendre contact avec Monique THIÉBAUT au 03 29 57 74 95.

Les documents seront scannés avant d'être exposés.

Nous serons également présents au Marché aux Puces du 14 juillet où nous vous accueillerons sur le stand Histoire Locale.

Merci d'avance.

LETTRE OUVERTE de l'HARMONIE MUNICIPALE



Fondée en 1859, l'Harmonie est l'une des figures emblématiques de Ban-de-Laveline. Intrinsèquement liée à l'histoire du village, elle s'est d'abord intitulée Fanfare de Laveline Devant Saint-Dié, *du village éponyme*, puis est devenue Fanfare de Ban-De-Laveline et enfin Harmonie Municipale de Ban-de-Laveline.

Une Harmonie municipale qui n'a jamais hésité à sortir de ses frontières pour aller faire valoir ses talents dans les communes alentours. C'est ainsi qu'au fil des ans, nous avons pu la retrouver à Vittel, Gérardmer, Saint-Dié ou même en Alsace.

Ces valeurs nomades lui ont permis d'intégrer dans ses rangs, outre des musiciens issus du village, des Alsaciens, Aulnois, Margaritains et Déodatien. Elle est un **exemple de réunion de personnes d'horizons différents** sous un même fanion.

Tout comme le sport, la musique a des vertus de réunion, d'apprentissage de la vie en communauté, de partage. **On ne joue pas pour soi, mais avec d'autres et pour d'autres.** D'ailleurs le nom de notre troupe n'est-il pas Harmonie ?



La musique a de plus des vertus de développement intellectuel, de développement sensoriel et ses atouts pour le cerveau ont maintes et maintes fois été démontrés. Et ne

vous fiez pas aux apparences, la musique c'est du sport quand même... Il faut du souffle pour les instruments à vent et des bras pour les percussions. Et je ne vous parle pas de l'endurance que cela développe en pratiquant régulièrement...

Oubliez les stéréotypes d'une Harmonie qui ne fait que des cérémonies patriotiques du 8 Mai au 11 Novembre. Bien sûr, le devoir de mémoire est important, et que seraient ces cérémonies sans un brin de musique ? Tout le monde s'accorde à dire que "ça ne serait quand même pas pareil, on est fier d'avoir notre Harmonie". Cependant, ces deux manifestations ne sont pas les seules. Divers concerts sont assurés dans l'année, qui démontrent que l'Harmonie sait faire autre chose, comme des morceaux Rock, Soul, Jazz, Latino, et pour toutes les tranches d'âge...



Demandez à ceux qui sont venus nous voir, ils vous le confirmeront. La musique se joue et s'écoute de 7 à 77 ans, voire plus si affinités...

Comme le dit l'adage populaire, plus on est de fous et plus on rit... Nous sommes montés jusqu'à une soixantaine de fous dans les années 90, pour aboutir aujourd'hui à une quinzaine... Le nombre change mais la bonne humeur et le rire restent. **Nous sommes là avant tout pour prendre du plaisir ensemble, et amener du bonheur à ceux qui nous écoutent lors de nos représentations.**

Nous sommes donc un petit groupe qui parvient à subsister, mais les départs qui ne peuvent être empêchés dans une association, surtout avec un si petit nombre d'adhérents, conduiront inexorablement notre Harmonie à sa perte, si nous ne bougeons pas.

Nous avons parlé jusqu'à présent de notre Harmonie... Parlons maintenant de VOTRE Harmonie. Celle qui sans vous ne peut continuer, évoluer, celle qui sans vous n'est plus. à tous ceux qui veulent apprendre la ceux qui font déjà de la musique et qui en groupe... Débutants comme niveaux sont bons pour partager. Les faire sans les autres. Nous arrivons morceaux modernes et entraînants à avec votre concours ! Il est temps d'agir, demain "si j'avais su". En outre, nous sommes qui veut dire que tout le monde à son mot à dire, son avis à donner et ses idées à apporter. **Nous voulons rajeunir et dynamiser notre ensemble, et de nouvelles recrues pourraient permettre cette évolution.** C'est un projet de longue haleine, que vous pouvez mener à bien avec nous.



celle qui sans vous ne peut Notre porte est ouverte musique, voire tous aimeraient en faire confirmés, tous les uns ne peuvent pas déjà à jouer des 15, alors imaginez, pour ne pas se dire une musique de village, ce



Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter notre **président, Nicolas GAXATTE** au 06 69 64 51 42 ou par mail : nicolasgaxatte@netcourrier.com, notre **directeur, Marcel COSYNS** au 03 29 57 74 16 ou par mail : marcel.cosyns@orange.fr ou encore un des membres de **l'association Musique en Val de Galilée** au 07 81 06 01 69 ou par mail : association.amvg@gmail.com.

Nous cherchons des flûtes, clarinettes, saxophones, trompettes, éventuellement un guitariste basse, des percus,

voire d'autres instruments.

Vous êtes tous en mesure de faire évoluer les choses.

On ne va pas voler le slogan des restos du cœur pour ne pas payer du copyright en plus de la SACEM, mais **"On compte sur vous"...**

Jérémy COSYNS



Assemblée générale du 13 février 2015 – salle de musique de Verpellière

CALENDRIER des FETES – 2^{ème} semestre 2015



JUILLET	Dimanche	05 juil	Marche gourmande	Commerçants lavelinois	Village
	Lundi	13 juil	Festivités/Feu d'artifice	Municipalités	La Croix aux Mines
	Mardi	14 juil	Marché aux Puces	ASCB Détente et Loisirs	Rues du village
AOUT	Jeudi	06 août	Soirée détente	Commerçants lavelinois	Salle des fêtes
	Sam/dim/lun	15/16/17 août	Fête Foraine	Forains	Centre du village
	Samedi	15 août	Dîner dansant	Commerçants lavelinois	Salle des fêtes
	Dim/lundi	16/17 août	Apéritif concert	Sapeurs-pompiers	Salle des Fêtes
SEPTEMBRE	Ven/sam/dim	04/05/06 sept	Bourse vêtements hiver/jouets	AIBLL	Salle des Fêtes
	Dimanche	13 sept	Journée du Patrimoine	ASCB Bibli/Histoire Locale	Village
OCTOBRE	Dimanche	04 oct	Repas + théâtre	Commerçants/ASCB Théâtre (compagnie ACTE)	Salle des fêtes
	Dimanche	11 oct	Marché aux puces	AIBLL	Salle des Fêtes
	Dimanche	18 oct	Repas des Anciens	CCAS	Salle des Fêtes
	Dimanche	24 oct	Marche d'automne	Comité des fêtes	Village
NOVEMBRE	Dimanche	01 nov	Cérémonies patriotiques	Souvenir Français	Carré Militaire
	Mercredi	11 nov	Cérémonies patriotiques	Municipalité	Monuments
	Samedi	21 nov	Soirée Beaujolais	ASCB Bûre	Salle des Fêtes
	Dimanche	29 nov	Marché de St Nicolas	AIBLL	Salle des fêtes
DÉCEMBRE	Vendredi	04 déc	St Nicolas	ASCB Bûre/Comité des Fêtes	Ecole/Place village/hameaux
	Dimanches	06 et 13 décembre	Elections régionales	Municipalité	Salle des fêtes
	Mercredi	09 déc	Plantation de l'arbre de la laïcité	Municipalité	Aire de jeux

L'arbre de la Laïcité

Le 9 décembre 1905, la Chambre des Députés adoptait la loi dite de séparation des Eglises et de l'Etat. Cette loi constitue le fondement législatif de la Laïcité, une Laïcité apaisée, tolérante et qui a réglé une fois pour toutes la difficile question des rapports entre la République et les appartenances religieuses. Les croyances ont ainsi été clairement placées dans un contexte purement privé et personnel, garantissant la liberté de conscience de chacun. Chaque citoyen est désormais reconnu libre de ses croyances religieuses et philosophiques, qui ne peuvent en aucun cas lui être reprochées, les pouvoirs publics s'obligeant à une parfaite neutralité.

Alors que la Laïcité est aujourd'hui parfois dévoyée par certains à des fins politiques, il est important de rappeler le sens véritable de l'esprit laïc.



**A l'occasion du 110^e anniversaire de cette loi,
le MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2015,
l'Arbre de la Laïcité, un acacia,
sera planté près de la nouvelle aire de jeux**

Une conférence aura lieu en soirée, lors de laquelle on apprendra que, loin d'être une vieille idée obsolète, la Laïcité est au contraire essentielle à l'apaisement de notre société.

Stéphane DEMANGE

Vos rendez-vous de l'été à Ban-de-Laveline

DIMANCHE 05 JUILLET : Marche gourmande
organisée par les commerçants lavelinois

LUNDI soir 13 JUILLET : Les festivités de la Fête Nationale, dont le feu d'artifices, se dérouleront le 13 juillet au soir sur la commune de la Croix-aux-Mines

MARDI 14 JUILLET : Marché aux puces



JEUDI soir 06 AOUT : Soirée détente avec repas proposée par les commerçants lavelinois place du Colonel Denis

SAMEDI soir 15 AOUT : Repas dansant organisé à la salle des fêtes par les commerçants lavelinois à l'occasion de l'ouverture de la fête foraine

DIMANCHE 16 et LUNDI 17 AOUT : Fête patronale...
et apéritif-concert par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers dimanche et lundi en fin de matinée à la salle des fêtes